

Celui qui passe devant l'établissement de M. Couture, au petit jour, que ce soit hiver ou été, est tout surpris de voir ce riche négociant aider ses serviteurs, pousser à la roue comme le cadet des commis. Les parvenus sont toujours si pleins de morgue et de raideur que l'on est heureux de retrouver cette simplicité de bon aloi qui ne se dément pas.

Dans un cycle de douze mois, M. Couture se donne, l'été, un seul mois de repos, qu'il va passer dans une charmante maison de campagne qu'il s'est fait construire sur les falaises du village de Cacouna. Là, en compagnie de quelques vieux amis de la famille, il retrempe ses forces et aspire au jour où il pourra reprendre sa vie active, son travail ardu.

\* \* \*

Au mois de mai 1884, l'honorable George Couture était investi de la dignité de chevalier de l'ordre sacré et militaire du Saint-Sépulcre.

Nous empruntons au *Quotidien* le compte-rendu de l'investiture qui eut lieu le dimanche, 18 mai.

Depuis quelque temps, dit le journal, la santé de M. Couture est chancelante, et la cérémonie s'est faite dans l'intimité.

Et ient présents : M. le curé Gauvreau, le supérieur du collège, monsieur Carrier, procureur du collège, M. le curé de Saint David, MM. les vicaires Fraser et Plaisance, M. Dumontier, héraut d'armes de l'Hospice, l'honorable J.-G. Blanchet, M. F.-X. Lemieux, député, M. J.-E. Gellay, de Winnipeg, M. le Dr Lafleur, MM. P.-C. Dumontier, George Carrir, J.-E. Roy, J.-E. Mercler, et la famille de M. Couture.

M. le curé Gauvreau était autorisé par M. Hugué-Latour, le représentant de l'ordre au Canada, à présenter à l'honorable M. Couture, au nom de Son Excellence Mgr Vincent Bracco, patriar-